

13 mai 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 13 mai 2005](#)

Avions sans pilote

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un marché pluriannuel ouvert pour la maintenance préventive et corrective, le support technique, l'acquisition de pièces de rechange et d'outillages dans le cadre de la mise en oeuvre des avions sans pilote (UAV : Unmanned Aerial Vehicles).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un marché pluriannuel ouvert pour la maintenance préventive et corrective, le support technique, l'acquisition de pièces de rechange et d'outillages dans le cadre de la mise en oeuvre des avions sans pilote (UAV : Unmanned Aerial Vehicles).

La Défense dispose d'avions sans pilote, de stations de contrôle au sol et d'un ensemble logistique intégré. Les possibilités d'avions sans pilote sont extrêmement prisées par l'OTAN et l'Union européenne. Le nouveau contrat permettra la maintenance courante du système et prendra effet au début 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe